



11.06.2019 - 09:00 Uhr

Lidl Suisse s'engage pour l'égalité des droits

Weinfelden (ots) -

Le mois de juin est historiquement marqué par les droits des femmes. En juin 1958, la commune de Riehen, dans le canton de Bâle-Ville, devient la première commune suisse à adopter le suffrage féminin. Lidl Suisse regarde également vers le passé et résume son engagement en faveur de l'égalité des droits dans les faits et les chiffres.

L'égalité des droits est une priorité absolue chez Lidl Suisse. L'égalité des droits des hommes et des femmes - en particulier la rémunération strictement égale - est fermement ancrée dans la culture de l'entreprise depuis son entrée sur le marché. Les chiffres montrent l'importance des femmes dans le succès de l'entreprise :

- 70 pour cent des collaborateurs sont des femmes ;
- Plus de 50 pour cent des magasins sont dirigés par des femmes ;
- Les équipes de direction des magasins sont même composées à 67 pour cent de femmes ;
- Les mères bénéficient d'un congé de maternité de 16 semaines (les pères bénéficient d'un congé de paternité de 2 semaines) ;
- Lidl Suisse renonce à la déduction de coordination pour la caisse de pension, ce qui profite surtout aux nombreuses femmes qui travaillent à temps partiel ;
- La possibilité de travailler à temps partiel est particulièrement utile pour les mères - pour mieux concilier famille et travail. Environ 70 pour cent des collaborateurs profitent de la possibilité de travailler à temps partiel.

Lidl Suisse organise à son siège à Weinfelden des manifestations pour les femmes, telles que la série Inputs RH « Frauen-Power » ou des « Ladies Lunches » réguliers, où les femmes peuvent se rencontrer et échanger des idées.

Rémunération et avantages

Lidl Suisse est le premier dans le commerce de détail à avoir instauré en 2013 un salaire minimal de CHF 4000.-, salaire qui est depuis monté à CHF 4100.- pour 41 heures hebdomadaires. La convention collective de travail (CCT) de Lidl garantit les salaires minimaux suivants pour les collaborateurs âgés de 20 ans et plus :

- Sans expérience professionnelle CHF 4100.-
- Sans expérience professionnelle avec apprentissage professionnel de 2 ans approprié à la fonction CHF 4200.-
- Sans expérience professionnelle avec apprentissage professionnel de 3 ans approprié à la fonction CHF 4350.-

Les collaborateurs employés par Lidl Suisse depuis plus de deux ans bénéficient également d'une prime de fidélité de CHF 200 par mois. Par exemple, un collaborateur (sans expérience professionnelle) qui travaille depuis plus de deux ans perçoit déjà un salaire minimum de CHF 4300.-

Il est également inscrit dans la CCT que Lidl paie le 13e mois, suppléments salariaux inclus. Le fonds de pension est également pensé pour les employés ; ainsi la société renonce totalement à la déduction de coordination dans la prévoyance professionnelle, ce qui profite particulièrement aux collaborateurs travaillant à temps partiel. De plus, la CCT de Lidl offre non seulement des conditions de travail attrayantes, mais également de très bonnes prestations des assurances sociales.

Contact Lidl Suisse :

Service de presse
Dunantstrasse 15
8570 Weinfelden
Tél. : +41 (0)71 627 82 00
Courriel : media@lidl.ch
www.lidl.ch
www.lidl.ch/darum
www.facebook.com/lidlch
www.instagram.com/lidlch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016795/100829017> abgerufen werden.